DÉCLARATION FSU – CSA A DU 2 novembre 2026

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSAA, Mesdames et Messieurs les représentant-es des services académiques qui nous ont permis de préparer l'instance en mettant à disposition les documents préparatoires,

Pour ce traditionnel CSAA consacré pour l'essentiel au bilan de rentrée, **la FSU a tenu à présenter le bilan des politiques éducatives menées depuis presque 10 ans, à la lueur des revendications de la jeunesse.**

Le mouvement lycéen, auquel la plupart de nos organisations ont apporté leur soutien, est inédit.

Inédit par son ampleur, son extension géographique et sa durée.

Inédit aussi par ses causes : alors que dans le passé ce sont des annonces de réformes qui déclenchaient des mobilisations, il s'agit cette fois de dénoncer les conditions de la vie lycéenne, dégradées par les effets cumulatifs des politiques éducatives et des réformes conduites depuis presque 10 ans , réformes inégalitaires, inadaptées et destructrices pour les élèves et les personnels, de suppressions d'emplois, qui ont abîmé l'Ecole publique.

En serions-nous là aujourd'hui si la FSU avait été entendue dès 2018 ?

- **Entendue sur le lycée et le bac Blanquer** : nous avions été contraint d'appeler à la grève des surveillances du bac lors de la 1re session, faute d'avoir été entendue et écoutée par le gouvernement macroniste de l'époque.

Nous n'avons eu de cesse depuis 8 ans maintenant de mettre en garde ministère, rectorat, inspecteurs et chefs d'établissements sur la complexification des emplois du temps, l'explosion du groupe classe et du corpus de formation inhérentes à la suppression des séries et à la création des spécialités mais aussi sur la charge grandissante du suivi de l'orientation notamment pour les professeurs principaux et au détriment des collègues PSY-EN.

Nous n'avons eu de cesse d'alerter sur les ravages du contrôle continu et la fin des épreuves terminales pour les disciplines du tronc commun : pression du contrôle continu sur les élèves et les personnels et son corollaire, l'inflation des notes et la perte d'exigence liée à l'absence d'épreuve nationale terminale qui servait de boussole.

Tout cela ne pouvait qu'être préjudiciable à la jeunesse, en particulier celle la plus défavorisée socialement, a fortiori dans cette académie dont les tous les indicateurs sociaux-économiques sont inquiétants.

- **Entendue sur parcoursup**, instrument de dédiplomation de la jeunesse et d'aiguillage forcé vers certaines filières, conçu comme un outil permettant de masquer le sous-investissement de l'État dans l'enseignement supérieur, et qui en juillet laissait encore 126 000 élèves sur le carreau au niveau national.

- **Entendue sur la voie professionnelle.** En effet, les voies générale et technologique du lycée n'ont pas été les seules à être touchées par ces réformes destructrices : les multiples réformes de la voie professionnelle ont également fragilisé celle-ci en diminuant encore le nombre d'heures allouées aux lycéens professionnels et en créant une usine à gaz avec la parcours en Y, usine à gaz qui finira par être démantelée par le ministre lui-même.

- **Entendue plus généralement, sur la logique du Choc des Savoirs** (évaluations standardisées, mise sous tutelle pédagogique, groupes de niveau) dont le pacte a infusé jusqu'au 1er degré, en passant par le collège, et que nos mobilisations ont conduit à détricoter.

- Entendue sur la taille des effectifs par classe bien sûr qui restent bien trop élevés dans de nombreuses écoles et établissements et en France de manière générale. L'agitation continue de l'argument de baisse démographique ne trompe personne.

- Entendue sur le bâti scolaire, alors que nous portons depuis des années la nécessité d'un plan d'investissement, face à des gouvernements qui répondent par le déni, encore ces derniers mois par la reprise de 40 millions sur les 56 prévus dans le "plan d'urgence" pour le bâti scolaire, après la quasi-disparition du Fonds vert.

- Entendue sur le manque de personnels et la lourde crise d'attractivité que subissent nos métiers, faute à des salaires non revalorisés et à des conditions de travail dégradées

- Entendue sur la place des organisations syndicales représentatives, que la loi TFP, dès 2019, a cherché à réduire en affaiblissant le paritarisme : cela contribue largement à placer l'exécutif dans la position inextricable où il se trouve aujourd'hui.

Sur l'affaiblissement du paritarisme, la FSU ne peut que regretter et s'inquiéter du retard à l'allumage constaté dans le cadre de la préparation des élections professionnelles à venir: AED absents des listes électorales, puis ajouté tardivement mais en tant qu'AESH, impossibilité d'obtenir les listes électorales avant la fin de la période de contestation de ces dites listes et malgré les consignes du ministère, fichiers incomplets, etc. Dans le contexte de lourde crise démocratique que nous traversons, la réussite des élections professionnelles du mois de décembre est plus indispensable que jamais. Il est de la responsabilité de l'administration de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir le bon déroulement de ce scrutin.

En serions-nous aujourd'hui à devoir témoigner de notre soutien aux personnels blessés, ainsi qu'aux élèves touchés dans leur chair, si le gouvernement avait commencé par considérer les revendications, plutôt que de chercher à les réprimer, avant de discuter, bien tardivement ?

Aujourd'hui, les annonces du gouvernement montrent qu'il commence à céder sous la pression du rapport de force.

Pour les emplois d'enseignant-es, on passerait ainsi de 836 suppressions à 1764 créations en lycée. Pour la FSU, c'est le résultat de la mobilisation mais aussi de notre discours qui martèle depuis des années la nécessité d'avoir des seuils d'effectifs dans les classes. Mais ce n'est qu'un début : **les créations doivent être portées à un niveau qui réduit la taille des classes, sans redéploiement, en lycée, en collège et dans le 1er degré.** Le signal doit être fort, et être entendu par les collectivités tentées de réduire les investissements et de toucher au réseau des établissements.

La FSU salue la somme de 4 milliards d'euros mise sur la table pour la rénovation du bâti scolaire. Mais il n'est pas possible d'en rester à 4 milliards jusqu'en 2030 quand on sait qu'il faut 4 à 5 milliards d'euros par an pendant 10 ans pour la rénovation thermique du bâti scolaire ou de la remise en état et en urgence des espaces de travail ou de vie au sein des établissements. Nous avons demandé au Ministre la création d'un espace de discussion au niveau national, regroupant les représentants des personnels, des élèves, des parents, des collectivités.

Enfin pour la FSU la part des investissements vers l'enseignement public doit être amplifiée à tous les niveaux de scolarité et dans les unités d'apprentis.

Mais les angles morts restent nombreux

- sur la rémunération des agent-es bien sûr : point d'indice, revalorisation des traitements et des carrières,

- sur les moyens associés aux politiques de santé, de sécurité et d'égalité au travail.

- sur les emplois hors enseignement : à titre d'exemple, cette rentrée ne fait pas exception aux précédentes pour le pôle médico-social. Pour les INFENES, les budgets sont insuffisants pour remplacer les contractuel-les, les quotités qui doivent être attribuées aux établissements ne sont pas forcément pourvues. Pour les mêmes raisons, il n'est toujours

pas possible d'assurer la présence régulière d'un assistant de service social : non-remplacement des agent.es en mi-temps thérapeutique, en congés maternité ou en retraite progressive, avec conservation du même secteur sur un temps de travail très réduit. Comment envisager dans ces conditions que la moitié du temps de travail des assistantes sociales en REP+ se fasse également dans les écoles du secteur, ce qui est nécessaire, mais qui affaiblirait forcément les collèges REP+ ?

Comment envisager un **questionnaire généralisé VSS** sans moyens déployés pour son passage (outils pédagogiques, moyens EVAR-S, prise en charge des enfants en situation de handicap pourtant lourdement exposés...) et pour la gestion des situations déclarées par les victimes. **Protéger les enfants ne consiste pas à leur distribuer un questionnaire**, cela exige du temps, de la confiance, des moyens et des adultes en capacité d'agir. Pour la FSU, cette ambition ne pourra devenir réalité sans recrutements, formation adaptée et moyens pérennes. Avec quelques centaines de postes intégrés, quelle que soit la ventilation finalement retenue entre personnels infirmiers et assistants de service social, la mise en œuvre du questionnaire ministériel ne permettra pas de recueillir, de traiter et de prendre en charge les situations dans les écoles et les EPLE.

- sur la fonctionnarisation des AESH bien sûr, dont le vote récent à l'Assemblée Nationale est le fruit des mobilisations, des grèves et du combat syndical mené depuis des années par la FSU avec les personnels. De façon très symptomatique, dans notre académie encore bon nombre d'entre elles et eux n'ont pas reçu leur protocole de rétroactivité de paiement de l'indemnité rep/rep+. De même, et puisqu'il est question durant ce CSA de l'évaluation des AESH, la FSU rappelle que dans le 1er degré, et contrairement à ce qui est pratiqué dans notre académie, cette mission ne peut pas être dévolue aux directrices et directeurs d'école, puisqu'ils et elles ne sont pas les supérieur·es hiérarchiques des AESH.

A la veille du début des discussions budgétaires et des groupes de travail annoncés sur le contrôle continu ou les emplois du temps, la FSU appelle donc à poursuivre et amplifier la mobilisation : c'est le pari de l'École publique et non celui de l'ordre qui permettra d'avancer : c'est le sens de l'appel à la grève du 5 novembre de nos organisations.